

Optimiser les dispositifs de financement de la formation au sein des Centres de formation/CFA & stratégie pour les entreprises

Public concerné

- Dirigeants d'organisme de formation/CFA, responsables pédagogiques et administratifs

Niveau de connaissances préalable requis

- Module 1 : Une connaissance générale des obligations sociales et des dispositifs de formation professionnelle
- Module 2 : Avoir suivi le Module 1 et transmettre le projet « cas pratique » en amont

Objectifs de l'action de formation

Module 1 : Théorie

- Connaitre les obligations légales et se sensibiliser à l'environnement complexe du financement de la formation.
- Identifier et analyser les dispositifs financiers liés à la formation professionnelle.
- Anticiper et respecter les obligations légales : entretiens de parcours professionnels/bilan formation
- Construire une stratégie d'optimisation financière adaptée à son organisation.
- Intégrer les contrats en alternance et accompagnement du tutorat

Module 2 : Pratique

- Partager les pratiques (application du Module 1)
- Maîtriser les outils de financements disponibles et construction du dossier pour optimiser son plan de développement des compétences (OPCO, aides régionales...)

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Évaluation des acquis : fournie à la fin de la formation
- Questionnaire de satisfaction : fourni à la fin de la formation

Nom et qualité du Formateur

Candice – Consultante spécialisée depuis 20 ans dans le domaine de la formation continue

MODULE 1 Théorie : Comprendre les obligations et financements

1. Obligations légales et nouvelles règles

- Réglementation & évolutions récentes de la formation professionnelle
- L'entretien de parcours professionnel/Passeport Formation & prévention
- L'apprentissage et le Projet Transition Professionnel

2. Panorama des financements

- Financement via OPCO, abondements CPF, FSE, aides régionales.
- Plan de développement des compétences, abondements collectifs, financements stratégiques.
- Exemples/Simulation comparative des coûts nets et aides mobilisables selon effectif.
-

3. Focus sur publics spécifiques

- Salariés en situation de handicap : dispositifs Agefiph et Cap emploi.
- Temps partiel, seniors, reconversions : priorisation des dispositifs.

4. Contrats de professionnalisation et d'apprentissage (succinctement)

- **Avantages financiers** : exonérations de charges sociales, aides OPCO, abondements complémentaires.
- **Prime tuteur** : (variable selon contrat et profil) par tutorat.
- Comment intégrer ces contrats pour former efficacement tout en optimisant le coût global de la formation.

MODULE 2 Mise en pratique

1. Stratégie financière et organisationnelle

- Planification et optimisation du budget formation : OPCO, abondements CPF, FSE, contrats alternants.

2. Études de cas pratiques pour construction du dossier

- Analyse de situation réelle
- Simulation d'un projet du plan de développement des compétences
- Cas spécifiques : RQTH, temps partiel, salariés en reconversion.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre :

L'action de formation se déroulera en visioconférence.

Les apprenants pourront se connecter via l'outil TEAMS et rejoindre le groupe à partir de la convocation qu'ils auront préalablement reçue par courriel comportant les références de la session de formation.

Le support pédagogique sera transmis à l'issue de la session.

Modalités de déroulement de l'action de formation :

L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique prévu par le formateur au public présent. Elle se déroulera dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement tenu à la disposition ou remis aux stagiaires, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques. Le formateur veillera à ce que chaque stagiaire puisse poser ses questions afin de faciliter le transfert de connaissances. Un tchat sera mis à la disposition des stagiaires afin que ceux-ci puissent manifester leur volonté d'intervenir. La parole leur sera alors donnée.

Moyens d'encadrement :

L'encadrement des stagiaires sera assuré par le formateur.

Le stagiaire pourra de 9 h 00 à 17 h 30, du lundi au vendredi, contacter le centre de formation, et plus précisément Isabelle DROSZCZ, Présidente ACTULIA, pour toute question de conseil ou d'accompagnement pédagogique, aux coordonnées suivantes : tél. 02 37 34 34 03 ou suivi@actulia.org

Modalités de suivi de l'action de formation :

Une feuille d'émargement sera conjointement signée par le formateur et chaque stagiaire, pour la demi-journée de formation, permettant d'attester de l'exécution de l'action de formation.

Sanction de la formation :

Afin de permettre d'évaluer les compétences acquises par chaque stagiaire, il sera demandé à chacun, à l'issue de la formation, de se soumettre à une dizaine de questions.

Session et tarif :

Formation en groupe inter-entreprises

Tarif pour le module 1 : **450 € HT**

Tarif pour le pack module 1 & 2 : **780 € HT**

En visioconférence

Sessions à venir :

Module 1 /

- **Jeudi 23 avril 2026**
- **Mardi 13 octobre 2026**

Module 2 /

- **Jeudi 30 avril 2026**
- **Jeudi 20 octobre 2026**

Horaires de formation (3,5 heures) : 13h30 – 17H15 (pause incluse)